

Association « Les Amis du Mont-Racine »

Rapport des vérificateurs des comptes à l'attention de l'Assemblée générale de l'association « Les Amis du Mont-Racine »

Vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020

En notre qualité de vérificateur des comptes, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'association « Les Amis du Mont-Racine » pour les exercices arrêtés au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020, comptes qui se présentaient sur la forme de tableaux Excel.

Nous avons passé en revue les extraits du CCP et des deux comptes bancaires au nom de l'association et avons vérifié, par sondage, l'existence des quittances et des factures.

Les comptes 2019 présentent un bénéfice de CHF 2'381.-, intégralement attribué au capital, capital qui se montait à CHF 106'428.06 au terme de l'exercice 2019.

Les comptes 2020 présentent une perte de CHF 2'511.95, intégralement attribuée au capital, capital qui se montait ainsi à CHF 103'916.11 au terme de l'exercice 2020.

Suite à notre contrôle, nous vous recommandons d'approuver les comptes 2019 ainsi que les comptes 2020 de l'association et de donner décharge à la trésorière.

Neuchâtel, le 22 septembre 2021

Les vérificateurs des comptes

Jean-Jacques Monbaron

Serge Veya